

Numéro 1—Été 2020

Aujourd'hui
à

Charnècles





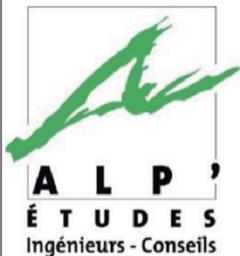
CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne,
vous propose des produits gourmands issus de notre production
et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE

Sommaire

Le mot du maire _____	Page 3
Compte administratif 2019 _____	Page 4
Un dernier message... _____	Page 6
Comment ça marche ? _____	Page 7
Le conseil municipal _____	Page 8
Les commissions _____	Page 9
Délibérations _____	Page 12
Urbanisme _____	Page 13
Les travaux _____	Page 14
30 km/h au Penon _____	Page 15
Projets d'antennes-relais _____	Page 16
Le personnel municipal _____	Page 17
L'école _____	Page 18
La vie associative _____	Page 20
La vie communale _____	Page 22
L'agenda / Points de vue _____	Page 23
CCAS _____	Page 24
Santé _____	Page 26
Le carnet / Votre mairie _____	Page 28



Bureau d'Etudes Techniques Architectes du paysage

Infrastructure – Eau – Assainissement
VRD – Aménagements Paysagers

137 – rue Mayoussard – Centr'Alp - 38430 MOIRANS
Tél. 04.76.35.39.58

www.alpetudes.com

FILOUL - CHARBON - GAZOLE
GRANULÉS DE BOIS • DIN+
LIVRAISON EN VRAC AVEC PESÉE EMBARQUÉE ET ASPIRATION

DURAND
Combustibles

Tél. 04 76 91 00 74 - 50 ZA du Petit Bessey - 38140 CHARNÈCLES
L'ENERGIE EST NOTRE AVENIR ÉCONOMISONS-LA ! durand-combustibles@wanadoo.fr

Directrice de la publication : **Nadine REUX**

Préparation du bulletin : **Colette KUBIAK, Bertrand RICHARD et l'équipe municipale**

Impression : **Imprimerie RUZZIN—Moirans**

La municipalité remercie les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Merci de leur réserver vos achats.

La municipalité remercie également les associations locales pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.

Photos : DR

ACORE

Maitrise d'Oeuvre
Coordination SPS
O.P.C.

contact@acore-groupe.fr
Téléphone : 04 76 65 63 18



06 50 71 85 20 ou 06 84 62 58 83

salex38@orange.fr

SARL SALEX - 190 Route de Voiron - 38140 CHARNÈCLES

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir choisi comme maire de notre commune.

A Charnècles, la participation au premier tour du 15 mars, supérieure à la moyenne nationale, témoigne de l'engagement citoyen. Grâce à vous, nous mènerons le programme qui nous tient à cœur pour l'avenir de notre village.

La période de transition entre le 15 mars, jour de l'élection des conseillers municipaux et le 23 mai, jour de l'élection du maire a été longue et inattendue.

Remplis d'enthousiasme, nous sommes maintenant en responsabilité. La période de découverte a été très courte, car plusieurs dossiers nous attendaient après la coupure du confinement.

Je souhaite remercier ici Marie-Ange Chêne, pour sa gestion de la commune pendant 6 ans, pour son soutien en fin de campagne, pour sa gestion de la crise sanitaire et pour les informations et conseils qu'elle continue à partager avec nous.

Je sais la responsabilité qui est la mienne.

Je m'engage à prendre des décisions respectueuses de la protection de chacune et de chacun, de notre environnement, en préservant l'avenir, avec l'intérêt général comme ligne conductrice.

Nous aurons des défis à relever, nous devons travailler avec des contraintes diverses telles que les réalités du terrain, le budget, les contraintes administratives...

Je sais que je peux compter sur l'engagement collectif et l'envie de mon équipe. Elle est, et sera à mes côtés pour la gestion quotidienne de la commune ainsi que dans l'élaboration de projets qui engagent l'avenir.

Les agents municipaux sont impliqués professionnellement. Je leur en suis reconnaissante. Nous savons que nous pouvons compter sur eux pour se mettre à votre service.

L'implication dans la vie collective de l'ensemble des acteurs de l'agriculture, de la vie économique et des associations rend notre village plus vivant et plus dynamique. C'est une chance pour nous tous.

Depuis fin mai, nous nous sommes attachés à régler les dossiers qui étaient en attente, nous avons organisé une réunion publique sur la circulation sur la route du Penon, nous avons pris des délibérations nécessaires au bon déroulement de la vie communale. Ainsi j'ai le plaisir de vous annoncer que les taux d'imposition restent inchangés avec une taxe sur le foncier bâti à 21,45 % et une taxe sur le foncier non bâti à 61,60 %. Nous n'avons pas à voter la taxe d'habitation dont le montant reste à 10,33 %.

Vous trouverez dans ce premier bulletin municipal la présentation de notre fonctionnement, des détails sur les dossiers en cours, des informations utiles ... je vous en souhaite une bonne lecture.

Très bel été à toutes et tous !

Nadine Reux, Maire.



Dernière minute—Pays Voironnais

Jeudi 09 juillet, l'élection de Bruno CATTIN à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a été suivie de l'élection de Nadine REUX première vice-présidente en charge de la transition écologique.

Compte administratif 2019

Approbation du compte administratif de l'exercice 2019 de la commune

2019	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	436 716.94 €	1 029 165.03 €
DEPENSES	377 885.56 €	831 778.21 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	58 831.38 €	197 386.82 €
RESULTAT REPORTE	216 291.02 €	0 €
SOUS-TOTAL RESULTAT DE CLOTURE	275 122.40 €	197 386.82 €
RESTE A REALISER RECETTES	50 241.40 €	0 €
RESTE A REALISER DEPENSES	71 501.11 €	0 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019	253 862.69 €	197 386.82 €

Le compte administratif a été adopté par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION

Tableau récapitulatif : SECTION FONCTIONNEMENT 2019			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère générale	222 822.66 €	Atténuation des charges	16 687.97 €
Charges de personnel	388 954.89 €	Produits des services	100 956.62 €
Autres charges gestion courante	108 474.28 €	Impôts et taxes	770 943.00 €
Charges financières	26 695.10 €	Dotations et participation	120 361.64 €
Charges exceptionnelles	454.12 €	Autres produits gestion courante	5 215.30 €
Atténuation de produits	3 898.00 €	Produits financiers	0.50 €
Cession patrimoine	80 479.16 €	Produits exceptionnels	15 000 €
TOTAL	831 778.21 €	TOTAL	1 029 165.03 €

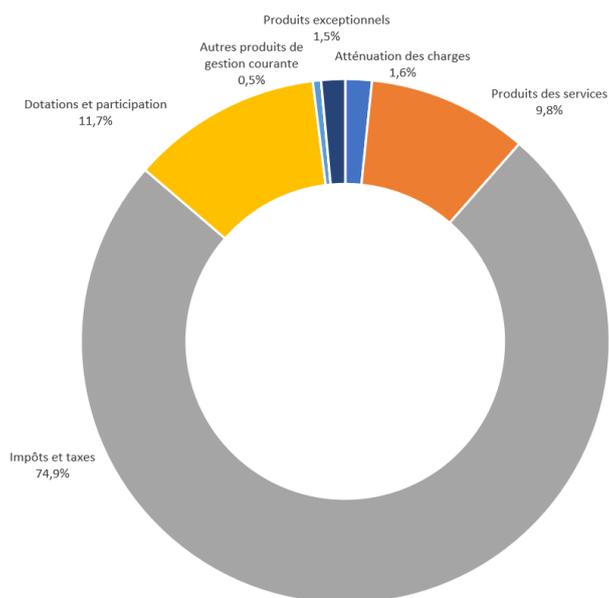
En 2019, la collectivité a dégagé un excédent de 197 386.82 € sur la section de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 751 k€ soit 510 € par habitant.

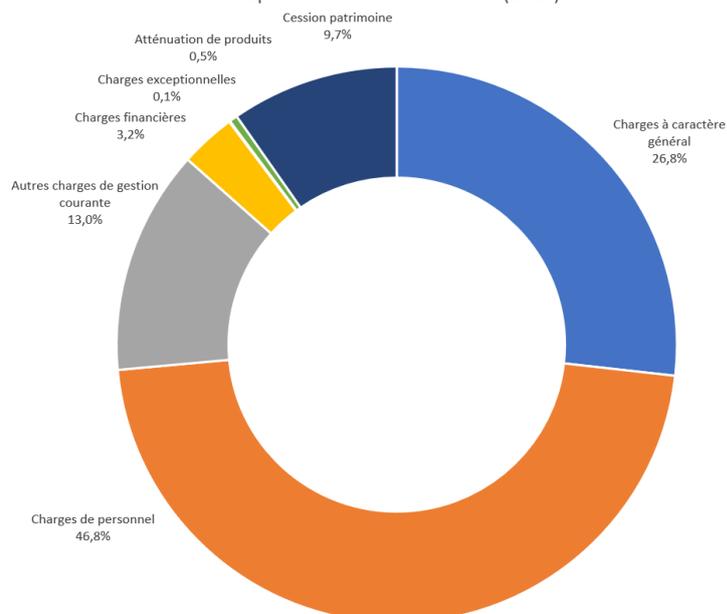
A noter : les charges liées au personnel diminuent de 8% sur la période 2014-2019. La baisse de ce poste de dépense provient de la diminution des charges liées au personnel titulaire, les dépenses liées au personnel contractuel ayant augmenté sur cette période.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 029 k€ soit 700 € par habitant. Une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (-43% sur la période 2014-2019 soit -57 k€) est à noter.

Recettes de Fonctionnement (2019)



Dépenses de Fonctionnement (2019)



Compte administratif 2019

Tableau récapitulatif : section INVESTISSEMENT 2019

DEPENSES		RECETTES	
Subventions inv autre commune	1 829.88 €	Dotations	263 915.90 €
Emprunts	55 479.52 €	Subventions	92 321.88 €
Immobilisations incorporelles	25 637.59 €	Emprunts	0.00 €
Immobilisations corporelles	159 209.20 €	Cession patrimoine	15 000.00 €
Immobilisations en cours	134 711.37 €	Amortissements	65 479.16 €
Participations	1 000.00€		
Total	377 885.56 €	Total	436 716.94 €

En 2019, La collectivité a dégagé un excédent de 253 862.69 € sur la section d'investissement.

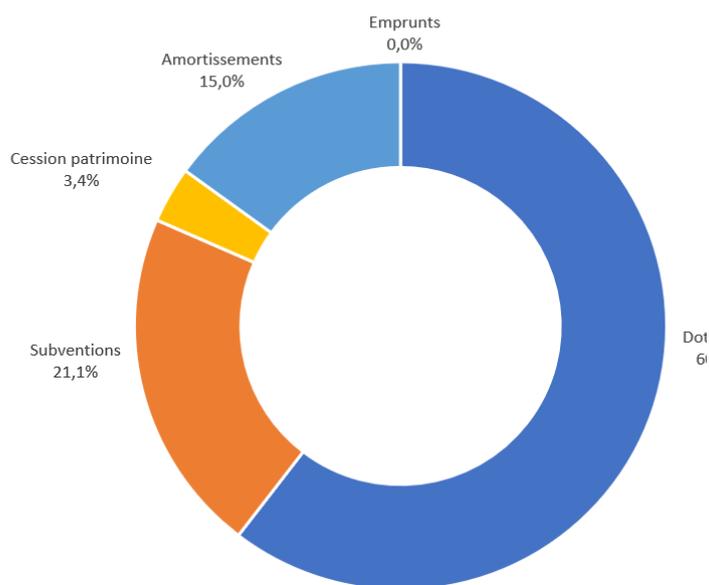
Évolution des dépenses réelles d'investissement : sur la période 2014/2019, ces dépenses d'équipement s'élèvent en moyenne à 305 k€ par an. Financées par :

- Les subventions d'investissement et le FCTVA pour en moyenne de 152 k€ / an.
- Les excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 591 k€ ces dernières années.
- Le recours à l'emprunt pour un montant total de 420 k€.
- L'autofinancement net de l'année en cours à hauteur de 28% en moyenne des dépenses d'équipement sur cette période.

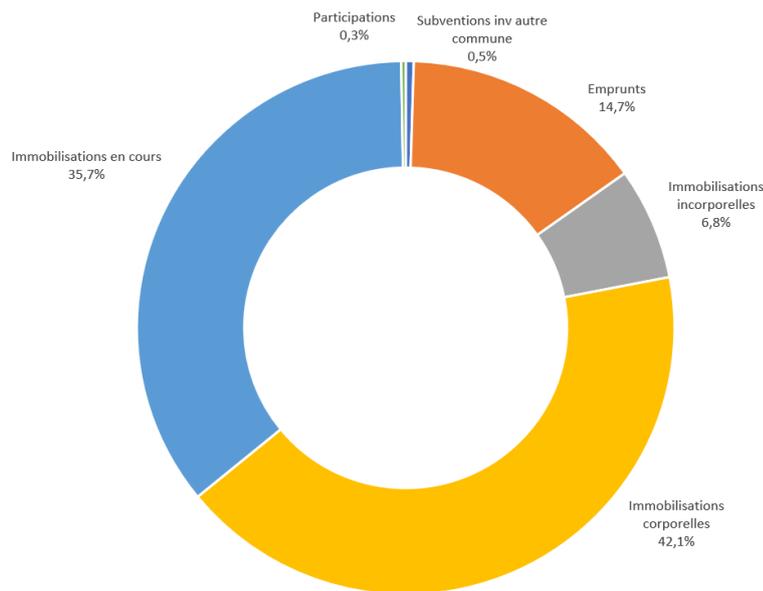
Synthèse des recettes d'investissement : un taux d'épargne satisfaisant en 2019 : les épargnes de la collectivité augmentent entre 2014 et 2019. Cette hausse provient de la combinaison des éléments suivants :

- Une augmentation des recettes réelles de fonctionnement sur cette période (+ 10.66%).
- Une diminution des dépenses réelles de fonctionnement sur cette période (- 10.57%).
- L'épargne nette est en augmentation car davantage de ressources ont été dégagées pour autofinancer les investissements.

Recettes d'Investissement (2019)



Dépenses d'Investissement (2019)



BILAN DE FIN DE MANDAT

source d'une analyse faite par SIMCO (logiciel de gestion budgétaire) sur les exercices 2014-2019 de la commune de Charnècles :

Épargne brute : La commune dégage assez d'autofinancement pour rembourser sa dette et autofinancer ses investissements. La commune est dépendante d'autres organismes sur une faible part de ses recettes.

Rigidité des Dépenses Réelles de Fonctionnement : Les charges rigides, essentiellement liées aux dépenses de personnel représentent une part importante des dépenses de fonctionnement

Taux d'autofinancement des investissements : L'épargne brute liée aux reports des excédents de la section de fonctionnement permettent à la commune d'autofinancer de manière satisfaisante ses investissements

Dette et Solvabilité financière : Un encours de dette maîtrisé lié à une épargne brute conséquente permet à la commune de rembourser sereinement la dette existante. La capacité de désendettement est éloignée du seuil d'alerte et assure une solvabilité financière à la commune sur son budget principal.

Un dernier message...

Le maire d'un village comme le nôtre, c'est encore le maillon de la démocratie le plus proche des habitants.

Mon implication dans le milieu associatif pendant de nombreuses années, m'a permis de comprendre l'importance des promesses et des engagements. Mon action a été de prioriser l'intérêt général, de faire les choix les plus pertinents en travaux d'investissement pour dynamiser la commune et d'assurer le bien-être des Charnéclois.

Je remercie les Charnéclois qui m'ont fait confiance durant ces 6 années écoulées.

Je souhaite à Nadine Reux et à son équipe une bonne continuation municipale au service des habitants.

Bel été à vous tous, très chers Charnécloises et Charnéclois.

Marie-Ange CHÊNE



Comment ça marche ?

LE CONSEIL MUNICIPAL (15 CONSEILLERS ÉLUS POUR 6 ANS)

Pouvoir délibératif

- Vote le budget, approuve le compte administratif
- Décide des travaux, gère le patrimoine communal
- Crée ou supprime des services publics municipaux

Séances ouvertes au public

LE CONSEIL PRIVÉ (LES 15 MÊME ÉLUS)

Séances de travail

- Préparatoire en vue des délibérations futures
- Études, informations et échange de points de vue

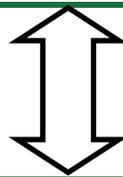
N'est pas ouvert au public

LES COMMISSIONS

Avis consultatif

- 12 commissions dont 3 transverses, présidées par le maire
- Composées de conseillers municipaux
- Instances d'étude des dossiers soumis en délibération au conseil municipal
- Possibilité d'inviter des personnes qualifiées

Ne sont pas ouvertes au public



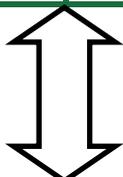
LE MAIRE (NADINE REUX—ÉLUE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR 6 ANS)

Pouvoir exécutif

- Fixe l'ordre du jour du conseil municipal
- Exécute les décisions du conseil municipal
- Passe les marchés
- Prépare le budget
- Gère le patrimoine municipal
- Est le responsable des employés municipaux
- Représente la commune en justice
- Détient les pouvoirs de police : sûreté, sécurité, salubrité, ...

Agent de l'État

- Publie les lois et règlements
- Organise les élections
- Légalise des signatures
- Est officier d'état civil
- ...



LES SERVICES MUNICIPAUX

- 1 DGS (Directrice Générale des Services)
- 2 secrétaires
- 7 agents techniques (école, service périscolaire, travaux, entretien des espaces et bâtiments communaux)

Le conseil municipal

MAIRE



Nadine REUX

ADJOINTS



Bertrand
RICHARD



Colette
KUBIAK



Pascal
PRALY



Marie-Christine
ROBIN

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Gilles
LANÇON



Christine
LABBÉ



Cédric
POMMIER



Xavier
PEDRAZZOLI

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Séverine
FAISST



Luc
PASCAL



Yvette
COLLIAT



Marie-Laure
CHIFFE



Sophie
BOURDIS-GOUYON



Maryse
BOUCLET

Le conseil municipal



Le conseil municipal pour le mandat 2020-2026

Les commissions

11 commissions présidées par Madame le maire sont mises en place, en complément de la commission « Appel d'Offres » obligatoire.

Afin d'être en cohérence avec les trois valeurs sur lesquelles repose notre programme, un dispositif organisationnel de transversalité est mis en place pour trois d'entre elles.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ, CADRE DE VIE, MOBILITÉS

Transverse, cette commission veillera à ce que les décisions prises par le conseil municipal respectent la santé et le bien-être de chacun, l'environnement et la biodiversité de notre territoire. Par ses actions, elle a pour objectif d'inscrire notre village dans le monde de demain, écologiquement vertueux. Elle œuvrera aussi pour diversifier l'offre de services de mobilités : individuelles, douces, partagées, dans et hors de notre commune.

COMMUNICATION, PARTICIPATION

Elle est chargée d'une part de relayer aux habitants les informations qui lui sont transmises ainsi que les décisions prises au sein du conseil municipal et d'autre part d'impulser et de coordonner des actions de démocratie vivante. Réfléchir à la stratégie de communication, à son évolution, définir ses moyens, valider l'ensemble de l'information à intégrer dans les supports choisis, mettre en place et gérer des temps d'information ou d'échanges avec les habitants seront ses principaux axes de travail.

FINANCES

Un financement de projets porteurs de sens, destinés à tous, et associé à la maîtrise des dépenses de fonctionnement engendreront un budget écoresponsable.

Les commissions...

COMMUNICATION, PARTICIPATION

Colette KUBIAK

Yvette COLLIAT
Bertrand RICHARD

Christine LABBÉ
Maryse BOUCLET

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Marie-Christine ROBIN

Yvette COLLIAT
Luc PASCAL

Gilles LANÇON
Maryse BOUCLET

TRAVAUX ET VOIRIE

Cédric POMMIER

Yvette COLLIAT
Marie-Christine ROBIN

Luc PASCAL
Sophie BOURDIS-GOUYON

ÉCONOMIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pascal PRALY

Gilles LANÇON
Cédric POMMIER

Xavier PEDRAZZOLI
Sophie BOURDIS-GOUYON

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

Xavier PEDRAZZOLI

Colette KUBIAK
Marie-Christine ROBIN

Cédric POMMIER
Maryse BOUCLET

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ, CADRE DE VIE, MOBILITÉS

Bertrand RICHARD

Séverine FAISST
Marie-Christine ROBIN

Gilles LANÇON
Marie-Laure CHIFFE

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Bertrand RICHARD

Yvette COLLIAT
Sophie BOURDIS-GOUYON

Séverine FAISST

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, LOISIRS, SPORT ET PATRIMOINE

Gilles LANÇON

Séverine FAISST

Christine LABBÉ

Bertrand RICHARD

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Pascal PRALY

Bertrand RICHARD

APPEL D'OFFRES

Nadine REUX

TITULAIRES

Pascal PRALY
Cédric POMMIER
Marie-Laure CHIFFE

SUPLÉANTS

Xavier PEDRAZZOLI
Marie-Christine ROBIN
Sophie BOURDIS-GOUYON

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

Pascal PRALY

Xavier PEDRAZZOLI
Marie-Christine ROBIN

Cédric POMMIER
Sophie BOURDIS-GOUYON

FINANCES

Pascal PRALY

Colette KUBIAK
Marie-Christine ROBIN

Luc PASCAL
Marie-Laure CHIFFE

... se présentent

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

La commission urbanisme et aménagement a en charge le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et doit veiller à ce que ses prescriptions soient appliquées dans tous les projets privés ou publics mis en œuvre sur la commune.

Cette commission s'occupe également de la rénovation urbaine, de l'occupation du domaine, et de la mise en valeur des espaces et infrastructures publics.

ÉCONOMIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Notre commission sera le lien entre la municipalité et les acteurs économiques du village : agriculteurs, artisans, commerçants, professionnels de tous domaines. Notre autre mission sera d'apporter les outils numériques répondant aux attentes de tous. L'enjeu est de préserver le caractère rural de notre village et le bien-être des habitants tout en donnant à tous des moyens qui répondent aux besoins d'aujourd'hui.

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

En contact étroit avec les enseignants, les personnels et les familles, toutes composantes de la sphère scolaire, cette commission veillera à ce que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité et autour (cantine, garderie, équipements, ...). Nous n'oublions pas les plus petits, en relation avec les professionnels de la petite enfance, ni les plus grands de nos jeunes via la coordination d'actions en leur direction.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

En lien avec les autorités locales, mais aussi en nous appuyant sur nos ressources propres et des moyens mutualisés avec d'autres communes, sans oublier la concertation avec les habitants, notre mission est de définir et piloter l'ensemble des activités de prévention et de sécurité des personnes et des biens. Cette commission veillera notamment au respect des règles de sécurité dans les établissements recevant du public, et s'assurera de l'accessibilité des bâtiments.

TRAVAUX ET VOIRIE

Le but de cette commission est d'identifier, de constater, de planifier et réaliser toutes interventions immédiate ou future pour optimiser l'efficacité des agents communaux et des projets de la commune.

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

Les membres de cette commission s'investissent pour rendre l'ensemble de notre village plus sûr pour une mobilité apaisée.

Les projets d'amélioration de la circulation et des déplacements des piétons sont au cœur de nos réflexions. Équilibre et bon sens feront partie de nos réalisations futures afin d'améliorer la vie dans notre village pour nos enfants et tous les habitants.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, LOISIRS, SPORT ET PATRIMOINE

Les actrices et acteurs des domaines couverts par cette commission animent et rendent l'ensemble de notre village plus vivant. Nous réaffirmons notre volonté de les accompagner dans leurs projets.

Sachons aussi, collectivement, capter et faire émerger de nouvelles initiatives dans une perspective de valorisation du patrimoine, d'ouverture culturelle, de dynamique sportive et de loisirs partagés.

APPEL D'OFFRES/MAPA

Ces commissions examinent les propositions des entreprises pour les fournitures, services et travaux proposés à la commune en réponses aux appels d'offres et marchés à procédure adaptée publiés sur les plateformes de marchés publics.

Pour permettre l'impartialité du choix, une matrice de décision est élaborée, conjointement avec les commissions concernées, sur la base de critères objectifs.

Délibérations

Conseil municipal du 23/05/2020

2020-12-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Élection du maire
2020-13-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Détermination du nombre d'adjoints
2020-14-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Élection des adjoints

Conseil municipal du 29/05/2020

2020-15-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Installation de deux nouvelles conseillères municipales suite aux démissions de monsieur BURGOS, madame SEIGLE-VATTE et monsieur MARTEL
2020-16-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués
2020-17-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Délégations permanentes consenties par le conseil municipal au maire
2020-18-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Détermination du nombre de commissions municipales et désignation de leurs membres
2020-19-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres
2020-20-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Désignation des membres ou délégués du conseil municipal pour siéger au sein d'organismes extérieurs
2020-21-INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Détermination du nombre des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'administration du CCAS et désignation de ces membres
2020-22-FINANCES	Signature de la convention d'adhésion aux solutions libres métiers avec le centre de gestion de l'Isère

Conseil municipal du 25/06/2020

2020-23-FINANCES	Fixation des taux d'imposition pour l'année 2020
2020-24-FINANCES	Détermination des montant des subventions versées aux associations pour l'année 2020
2020-25-FINANCES	Fixation des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2020-2021
2020-26-FINANCES	Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021
2020-27-FINANCES	TE38—Financement de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité—Extension pour alimentation d'un bâtiment agricole—Route des Bruyères
2020-28-FONCIER	Acquisition par voie de préemption de la parcelle cadastrée section AH n°57

Les comptes-rendus détaillés sont consultables en mairie après qu'ils aient été approuvés par les conseillers municipaux présents aux séances.

Urbanisme

Pour la période du 1er janvier au 24 juin 2020

Permis de construire

24/01	M. ALAMPI	Bas Lézardière	Extension et création de logement
30/01	M. LAZARDEUX	La Platte	Extension et création de logement
13/02	M. MORONAS	Bois Vert	Maison individuelle

Déclarations préalables acceptées

09/01	Mme SEIGLE BUYAT	La Platte	Piscine
28/01	Mme VERDAGUER	Le Grand Chemin	Panneaux photovoltaïques
30/01	M. ARGOUD	Route du Plan	Régularisation garage - entrée principale
13/02	M. CAMUS	Route des Bruyères	Agrandissement de fenêtres de toit
19/02	Mme AUBERT	Route de Voiron	Auvent
04/03	M. PEDRAZZOLI	La Gouterie	Avancée toiture
05/03	Mme SAPORITO	Haut Lézardière	Panneaux photovoltaïques
10/04	Mme MILLI	Les Maréchaux	Panneaux photovoltaïques
09/05	Mme BOIS	La Platte	Carport
20/05	M. COSTA	Route de Voiron	Piscine
27/05	M. CARRE	Le Penon	Extension abri voiture
29/05	M. AUDEMART	Le Penon	Rénovation de fenêtres et création d'ouverture
05/06	M. JACQUIN-BERTHOLET	Le Grand Chemin	Division foncière
19/06	M. POMMIER	Le Penon	Création pergola



Nous souhaitons la bienvenue à Mme Sarah ESCLANGUIN qui a rejoint le 02 juin l'équipe du personnel municipal. Ses attributions principales sont l'urbanisme et la vie associative.

Infos et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82.

Permanences en mairie : lundi et mardi de 9h à 12h - jeudi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Les travaux

En raison de la crise sanitaire que nous venons de traverser :

- Les travaux de réfection de deux appartements communaux, et le parking « vieille cure » sont maintenus mais leur réalisation sera différée dans le temps.



- Les travaux prévus à l'école (rénovation et insonorisation des 4 salles de classes) seront réalisés en 2021 sur des temps de vacances scolaires.



Adressage

Les panneaux de rues, routes, montées.... commencent à être mis en place par les agents techniques de la commune. Des plaques portant les numéros seront mises à disposition des habitants.

Un courrier a été envoyé aux habitants impactés par un changement d'adresse.

Il est à rappeler que ce travail d'adressage fut dicté par :

- La mise à jour de la géolocalisation surtout indispensable en cas de nécessité de secours rapides (chaque habitation se doit de bénéficier d'une adresse ne pouvant être confondue avec aucune autre.)
- L'anticipation de l'arrivée de la fibre optique (une fiche devant correspondre à une adresse précise.)



L'intercommunalité du pays voironnais a réalisé les travaux nécessaires pour mettre les quais d'accès aux transports en commun de l'arrêt « Lézardière/ pont autoroute » situés sur la route de Voiron en conformité aux normes PMR (personne à mobilité réduite).



30 km/h au Penon

Vitesse réduite à 30km/heure sur la route du Penon à partir du 15 juillet

Constat

Le chantier VRD pour le lotissement des Prés commence le 20 juillet, avec des rotations de 24 camions par jour pendant 3 semaines, puis 8 camions pendant 3 semaines.

Les routes des Bruyères, du Penon, du Grand Chemin et de Voiron sont déjà dangereuses à cause du nombre de véhicules (débit moyen journalier 3640 pour les 2 sens) et de leur vitesse (V85 de 62 km/h) (relevé effectué par le département en décembre 2019).

Volonté de la commune

Sécuriser la circulation à proximité du chantier sur la route du Penon dès la mi-juillet.

Équilibrer les perturbations sur l'ensemble des routes du secteur et protéger les utilisateurs les plus fragiles.

Associer les riverains à la réflexion.

Un pré-projet temporaire présenté à la réunion publique le 10 juin

Un pré-projet, a été travaillé en inter-commissions municipales, avec l'objectif de préserver la sécurité pendant le temps des travaux et uniquement pendant ce temps. Étant entendu qu'une réflexion globale sur la sécurité routière sur l'ensemble de la commune est à faire, qu'elle prendra du temps, nécessitera concertation des habitants, consultation de professionnels et investissements. Ce sera alors un autre projet, qui sera étudié dans un second temps.

Le pré-projet a été présenté lors de la réunion publique organisée le 10 juin. 50 habitants étaient présents et ont proposé différents axes d'amélioration.

Le projet a ensuite été retravaillé lors d'un conseil municipal privé afin d'y intégrer plusieurs suggestions.

Opposition des représentants de la gendarmerie, des pompiers, du département

Comme prévu et annoncé lors de la réunion publique, les propositions de la commune et des habitants leur ont été présentées le 23 juin.

Ceux-ci ont mis en avant la dangerosité accrue d'une modification temporaire des sens de circulation et de l'ajout de stops. Aussi bien les gendarmes que les pompiers et le département nous ont mis en garde : il est formellement déconseillé de modifier la circulation pendant un temps court.

De plus la RD12 étant une route départementale, nous ne pouvons pas y engager une quelconque modification sans l'autorisation du département.

Ce qui va être mis en place cet été

Un arrêté municipal limitant à 30km/h la circulation sur la route du Penon dans les deux sens à partir du 15 juillet a été pris par Mme le Maire.

Le camions du chantier ne circuleront pas par le rétrécissement de la route du Penon. Ils emprunteront la route des Bruyères.

A plus long terme

Consciente de la dangerosité de ces routes, la municipalité mène une réflexion sur la possibilité d'agrandir la zone d'agglomération de la commune aux routes de Voiron et des Bruyères. Nous étudions les avantages attendus en matière de sécurité routière, les conséquences notamment financières, sans oublier les reports probables de circulation sur d'autres routes.

Projets d'antennes-relais

Des implantations voulues par les opérateurs, une loi qui les favorise

2 opérateurs souhaitent implanter une antenne relais de téléphonie mobile sur le territoire de la commune, dans le cadre de la loi qui a pour objet la réduction des zones blanches. Ils ont obligation d'informer la mairie, puis ils doivent déposer une demande préalable de travaux à laquelle la mairie doit répondre dans un délai d'un mois. Il est utile de préciser que la mairie n'est aucunement demandeuse et que les délais de réponse sont fixés par la loi.

Pour l'instant l'opérateur Free, a déposé un DIM, Dossier Information Mairie. Il est consultable en mairie et sur notre site internet

La mairie demande à rencontrer les opérateurs

Nous avons demandé à rencontrer les deux opérateurs dont les projets se situent sur des terrains différents :

- Une rencontre a eu lieu en juin avec l'opérateur dont le projet avait été gelé pendant le confinement.
- La rencontre avec Free a été repoussée au 15 juillet.

Le but est d'obtenir des précisions sur ces projets : zones de couverture de téléphonie, caractéristiques techniques des émissions, amélioration de la couverture téléphonique pour les habitants, possibilité de regrouper les antennes sur un même pylône, d'éloigner le pylône des habitations ...

Avant de prendre position

Aujourd'hui la mairie étudie les dossiers et n'a pris aucune position quant à la suite à donner aux demandes préalables de travaux quand celles-ci nous seront soumises.

Si nous sommes avant tout soucieux des impacts de tout nouveau projet sur la santé de l'ensemble des habitants, à commencer par celle des enfants, nous ne pouvons pas ignorer la demande de couverture téléphonique des habitants, en particulier celle des entreprises.

Demander une mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques

Afin d'étayer un éventuel futur dossier, chacun peut d'ores et déjà demander une « mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques » à son domicile : <https://mesures.anfr.fr/>



Le personnel municipal

Le personnel communal : un maillon indispensable



Au scolaire et périscolaire (entre autres) : Isabelle TOME (Agent Technique), Pauline CHAPPA-NARDIN (ATSEM), Chantal MAZZILLI (AT), Emmanuelle COMPAGNONI (ATSEM), Patricia AMETY (AT), François GILOT (éducateur sportif)



A la gestion administrative : Guilaine LEFEBVRE, Lydie PETTI, Sarah ESCLANGUIN



Aux services techniques : Roger PILAUD et Dominique MOREL

L'école

Une année scolaire qui se termine par un troisième trimestre bien particulier, mais l'équipe enseignante et les agents de la municipalité se sont démenés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, et le respect des protocoles sanitaires. Un grand merci à tous !

Haie d'arbustes

A la faveur de la dernière phase de déconfinement qui a vu tous les élèves reprendre le chemin de l'école, la classe de CM2 a pu finaliser la haie d'arbustes dont la plantation avait été réalisée juste avant le confinement.

Ils ont ainsi pu procéder au paillage (avec de paille de chanvre) et à l'étiquetage avec des plaquettes pyrogravées par leurs soins. Sans oublier –après l'effort, le réconfort– de déguster quelques cassis.



Désherbage



Paillage et arrosage



Dégustation de cassis



Étiquetage

Scrabble

Félicitations à Alessandro, Katharina et Tiphaine, qui ont su se hisser jusqu'à la finale régionale de Scrabble scolaire. Bravo à eux.

Dictionnaires

Le mardi 30 juin, tous les élèves de CM2 ont reçu de la part du Sou des écoles un dictionnaire français-anglais. En route vers le collège...

Vive les vacances

Pour le dernier jour d'école, les élèves ont pu assister à une démonstration-spectacle de Batucada, en présence de quelques parents. Ils ont aussi pu passer un dernier moment convivial (mais toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans le cadre scolaire) en dégustant une bonne glace.

Portillon

Depuis le 15 juin, un nouveau système de contrôle à distance du portillon d'entrée dans l'école est opérationnel. Il permet aux ATSEM de voir, entendre, et communiquer avec les personnes qui se présentent, ainsi que de déclencher l'ouverture à distance depuis un boîtier fixe ou un smartphone. Un gage supplémentaire de praticité et de sécurité.

... revient bientôt

La garderie

La garderie est un service permettant aux familles de bénéficier d'un prix très compétitif. Toutefois, la commune devant trouver un équilibre financier, la commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse » a proposé de porter le tarif horaire de 1,80 € à **1,90 €**.

Le Conseil Municipal a validé la proposition par délibération du 25/06/2020. Les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 sont donc les suivants :

Horaires	Tarifs	
	« Charnéclois »	« Extérieurs »
7h30 à 8h35	2,05 €	2,37 €
13h20 à 13h35	0,47 €	0,55 €
16h30 à 17h30	1,90 €	2,20 €
17h30 à 18h30	1,90 €	2,20 €
Le quart d'heure après 18h30	5,00 €	

Le restaurant scolaire

Il a été proposé au Conseil Municipal de porter le prix de base du ticket « temps de midi » de 5,80 € à **5,90 €**, se décomposant en 3,42 € pour le repas et 2,48 € pour les frais induits (personnel d'encadrement, frais administratifs, frais de ménage et de fonctionnement du local).

Globalement, la commune garde à sa charge 50% des frais induits. Les familles payant le repas et les 50% restants.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) prend en charge le coût lié à la dégressivité du tarif en fonction du quotient familial.

Note : une aide peut être apportée par le CCAS aux familles en faisant la demande et dont le quotient familial est compris entre 0 et 400 €

Quotient familial	Coût « temps de midi » à la charge de la famille	Dont prix du repas	Dont frais induits
0-640	4,10 €	3,42 €	0,68 €
641-840	4,60 €	3,42 €	1,18 €
841-1040	5,10 €	3,42 €	1,68 €
1041-1200	5,50 €	3,42 €	2,08 €
1201-1500	5,70 €	3,42 €	2,28 €
1501 et plus	5,90 €	3,42 €	2,48 €
Extérieurs	6,60 €	3,42 €	3,18 €

Le marché passé avec le traiteur GUILLAUD étant arrivé à son terme, une procédure de renouvellement a été lancée dans l'été. Les offres seront étudiées pendant que vous lirez ces lignes, avec le souci de proposer à vos enfants des repas de qualité et tenant compte du développement durable au niveau de l'environnement du repas et de l'approvisionnement des denrées alimentaires proposées.

Le portail famille

Depuis janvier, les inscriptions au restaurant scolaire doivent se faire via le logiciel eTicket. Même s'il ne demande pas d'inscription préalable pour garder plus de souplesse pour les familles, le service de garderie nécessite un enregistrement préalable dans ce portail famille, qui gère la facturation et le paiement.

La rentrée !

La rentrée scolaire 2020-2021 est fixée du **mardi 1^{er} septembre**.

Le temps scolaire (sous la responsabilité de l'éducation nationale et donc de la directrice de l'école) court de 8h45 à 12h00, et de 13h45 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La garderie fonctionnera de 7h30 à 8h35, et de 16h30 à 18h30. Le « temps de midi » (pour les élèves mangeant à la cantine) va de 12h00 à 13h35. Ces temps sont sous la responsabilité de la commune et donc du maire.

La vie associative

Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien

Suite à la première phase de déconfinement, les cours de Qi-Gong et Gym Cardio Senior ont repris en extérieur dès le 19 mai, sur le terrain de foot.

Le 11 juin, la réouverture des salles a permis une nouvelle étape de déconfinement avec des cours supplémentaires en intérieur, dans le respect des normes sanitaires de distance et de nombre de participants : Pilates, Gym Douce, Gym Cardio, Stretching, Yoga.



Pour la saison 2020/2021, les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} au 31 juillet pour les renouvellements, et à partir du 1^{er} août pour les nouvelles adhésions.

Plus d'informations sur le site : <https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien>

Les amis de la bibliothèque

Comme tous les lieux culturels publics, la médiathèque " Les mots passant" a du rester fermée 2 mois et demi et de nombreuses animations ont malheureusement dû être annulées : Soirée Lectures adultes "talents de femmes, femmes de talent" ; Expo "Jardiner naturellement", Grainothèque, atelier de découverte lombricompostage, atelier recup' jardinage pour enfants, Pilou raconte... Nous espérons vous les reproposer ultérieurement. Pendant cette période de confinement, le réseau des bibliothèques en Pays Voironnais a tout mis en œuvre pour vous aider à limiter les désagréments et vous a proposé une offre numérique étoffée. Nous espérons que vous avez pu la découvrir et en profiter !

La médiathèque a pu réouvrir début juin selon des horaires allégés correspondant aux horaires de vacances estivales -samedi 10h/12h30- et avec le respect de gestes barrières (masques, distances, quarantaine pour les livres, nettoyage...).

En septembre, nous devrions pouvoir retrouver des horaires normaux (lundi et mercredi 16h/19h et samedi 10h/12h30).

Ce sera l'occasion de vous présenter une exposition interactive installée à la médiathèque du 1^{er} septembre au 18 octobre et proposée dans le cadre de l'année de la BD.

Cette exposition enquête pour adultes intitulée "Qui a refroidi Lemaure ?" permet de découvrir le genre polar à travers un jeu à la frontière des univers de la littérature, de la BD et du jeu vidéo en immergeant le visiteur dans une enquête interactive où le suspense est maître.

Une deuxième session d'ateliers d'initiation à la manipulation de tablettes numériques sera également proposée pour les + de 60 ans débutants à la médiathèque de Charnècles. 8 séances en petits groupes de 6 personnes sont envisagées les mercredi 9/16/23/30 septembre et 7/14/21/28 octobre de 9h30 à 11h30. Pour tout connaître sur le fonctionnement et l'utilisation des tablettes ! Renseignements et inscription uniquement auprès du service ADPAH 0476327430.

Dans l'attente de vous retrouver en septembre, nous vous souhaitons une belle fin d'été en prenant soin de vous et des autres !

Les bénévoles de la médiathèque

La vie associative

CULTURE

BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS

EXPOSITION INTERACTIVE

MÉDIATHÈQUE DE CHARNECLES

Réveillez l'inspecteur qui sommeille en vous !

QUI ? A REFROIDI ? LEMAURE

Une EXPOSITION INTERACTIVE

Comptitude Production
Atelier In3

EXPOSITION ENQUÊTE

CETTE EXPOSITION ENQUÊTE PERMET DE DÉCOUVRIR LE GENRE POLAR À TRAVERS UN JEU À LA FRONTIÈRE DES UNIVERS DE LA LITTÉRATURE, DE LA BD ET DU JEU VIDÉO EN IMMERGEANT LE VISITEUR DANS UNE ENQUÊTE INTERACTIVE OÙ LE SUSPENSE EST MAÎTRE

DU 1ER SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2020

ENTRÉE GRATUITE - SANS RESERVATION - PUBLIC : ADULTES

WWW.BIBLIO-PAYSVOIRONNAIS.FR

isère

Pays Voironnais

TABLETTE NUMÉRIQUE

COMMENT ÇA MARCHE ?

UNE INITIATION GRATUITE SPÉCIALE DÉBUTANTS POUR LES + DE 60 ANS DU PAYS VOIRONNAIS

Pour tout connaître sur le fonctionnement et l'utilisation des tablettes numériques !

Pays Voironnais

Profitez d'initiations gratuites dédiées aux + de 60 ans débutants pour tout connaître sur le fonctionnement et l'utilisation variée des tablettes numériques !

► **UNE TABLETTE POUR QUOI FAIRE ?**

Grâce à ses nombreux usages, cet outil numérique peut facilement accompagner votre quotidien...

- > Jouer
- > Communiquer avec ses proches (par mail, vidéo)
- > S'informer
- > Prendre des photos...

►► **UN PARCOURS COMPLET**

◆◆ En ateliers

8 séances de 2 h, en petits groupes de 6 personnes, entre juin et décembre 2020 selon les communes.

LE+

> Possibilité d'accompagnement sur le lieu de l'atelier

Projet financé avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée de l'Isère et le Département.

◆◆ Sur les communes

Les ateliers numériques ont lieu dans plusieurs bibliothèques et médiathèques du Pays Voironnais (Charnecles, La Murette, Montferat, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Jean de Moirans, Voiron et Voreppe).

Montferat

La Murette

Saint-Étienne de Crossey

Voiron

Saint-Jean de Moirans

Voreppe

+ D'INFOS

Service ADPAH

04 76 32 74 30

isère LE DÉPARTEMENT

Pays Voironnais

La vie communale

Bon anniversaire à notre doyenne

Madame la maire et deux conseillères municipales se sont trouvées bien chanceuses d'avoir l'honneur de représenter le conseil municipal et les employés de la commune pour fêter les 100 ans de Madame VILLETON.

Naître en 1920 à Charnècles, c'est naître sous la 3ème république, être la conscrite de Michèle MORGAN, de Boris VIAN, de Luis MARIANO et bien d'autres....

Mais c'est aussi avoir connu le temps d'avant, avoir vécu les temps anciens où tout se construisait de ses propres mains. Quelle richesse ! Quel puits de témoignages ! Alors bon anniversaire Madame, profitez pleinement de l'instant présent sans penser à demain.



Cérémonie commémorative des fusillés du 30 juillet 1944

Rendez-vous le dimanche 26 juillet à 10h30 devant le monument des fusillés, route de Rives.

Dimanche 27 juillet aura lieu la commémoration du 30 juillet 1944. Il y a soixante-seize ans, douze prisonniers étaient fusillés par des allemands, dans une prairie, à la sortie du village. Une stèle est là, pour nous rappeler que l'on ne doit pas oublier. La cérémonie se poursuivra jusqu'au cimetière devant la tombe du fusillé inconnu et celle d'un journaliste tué par les allemands, avant de se terminer dans la salle du conseil à la mairie.

Venez nombreux participer à cette cérémonie du souvenir.



L'agenda

Dimanche 26 juillet—10h30

Cérémonie des fusillés—Monument des fusillés (route de Rives)

Samedi 5 septembre—Matin

Forum des associations—Gymnase

Samedi 19 septembre et Dimanche 20 septembre—14h00

Journées du Patrimoine : parcours commenté

Samedi 7 novembre

Soirée-concert proposée par l'association Chansons Buissonnières—Gymnase

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice—Cimetière



POINTS DE VUE

Nous avons intégré le Conseil Municipal le 29 Mai. Merci à Madame le Maire et aux élus de la Majorité pour leur accueil et leur invitation à collaborer.

Dans cette rubrique, nous donnerons informations **et points de vue** sur des sujets impactant directement notre vie à Charnècles.

Cet été, deux sujets appellent notre vigilance :

- **Installation antenne téléphonie mobile 4G Free**: nous soutenons la pétition contre l'antenne et souhaitons une réflexion globale sur le sujet en concertation avec les habitants. Comment concilier l'émission d'ondes électromagnétiques de ces antennes avec les zones d'habitation et les zones agricoles ? En quoi la fibre optique en cours d'installation répond déjà à ce besoin d'amélioration du débit pour nos appareils connectés ?
- **Circulation autour du futur lotissement route du Penon** : accroissement durable de la circulation dès mi-juillet avec les travaux puis l'installation des nouveaux habitants. Nous appelons à sécuriser la circulation au plus vite sur tous les axes impactés tel que discuté lors de la Réunion Publique du 10 Juin dernier. Des solutions existent, d'autres l'ont fait, inspirons-nous de ces exemples !

Nous saluons d'ailleurs cette initiative de concertation **avec les habitants** et l'écoute dont ont fait preuve les élus. C'est un début encourageant que nous devons poursuivre pour appliquer les solutions pragmatiques proposées. Nous vous encourageons à continuer de faire entendre votre voix et à constituer des Comités de Quartier pour prendre part aux décisions qui engagent durablement notre village !

Les élues de l'Opposition

Madame le Maire, Nadine REUX, en tant que présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Charnècles, a désigné les membres de son conseil d'administration composé de 6 élus se portant volontaires :

Séverine FAISST, Colette KUBIAK, Christine LABBE, Cédric POMMIER, Marie Christine ROBIN, Bertrand RICHARD

et de 6 membres extérieurs :

Denis BERTHIER, Anne Marie BLANCHET, Sylviane BONNET, Patrick BOUCHOT, Hélène ESPINA, Jacqueline REALE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement dans la commune.

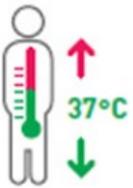
Il exerce sa mission en collaboration avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations...).

Plan canicule

Comme chaque année en période estivale, le CCAS active le dispositif « Plan Canicule ».

Le CCAS possède un listing des personnes habitant sur notre commune de plus de 75 ans mais il est souhaitable de lui communiquer, en téléphonant à la mairie (04 76 91 01 23) ou par mail à accueil@ville-charnecles.fr, tous les changements de coordonnées survenus (téléphone, adresse...). Nous invitons aussi toutes les personnes fragilisées, isolées à se faire connaître au secrétariat de mairie qui transmettra aux membres du CCAS.

LES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR



**L'HYPERTHERMIE
OU « COUP
DE CHALEUR »**

Une personne qui ne transpire pas assez a une température corporelle qui augmente et ne peut se maintenir à 37°C. Les symptômes sont variés ; peau chaude, malaise, étourdissements, nausée, confusion, trouble de l'élocution...

Ce risque concerne principalement les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adultes particulièrement exposés à la chaleur (sportifs ou travailleurs en extérieur).

L'HYPONATRÉMIE



Une personne qui boit trop peut souffrir d'un désordre hydro-électrolytique défini par une concentration trop faible en sodium dans le plasma sanguin. Les symptômes sont non spécifiques : nausées, vomissements, dégoût de l'eau, asthénie, céphalées, confusion. Ils peuvent aller jusqu'au décès.

Ce risque concerne principalement les personnes âgées ayant une trop grande consommation d'eau non compensée par une alimentation variée.

LA DÉSHYDRATATION



Une personne qui transpire et ne boit pas assez se déshydrate (le corps manque d'eau). Ce sont les personnes âgées qui sont les plus exposées à ce risque.

Ordre du jour du prochain conseil d'administration du CCAS

- Approbation du compte de gestion 2019 et du compte administratif 2019
- Aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi et aux personnes dans le besoin
- Octroi d'une prime vacances
- Vote du budget prévisionnel 2020



L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen (émis par les fleurs généralement en août et septembre) provoque des réactions allergiques chez de nombreuses personnes : rhinite, conjonctivite, asthme, atteintes cutanées...

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. Nous vous rappelons que par arrêté municipal, tous les habitants et exploitants de la commune sont tenus de procéder à la destruction des plans d'ambroisie sur leur propriété.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Depuis 2012, le **moustique tigre** est présent dans notre région. Il est vecteur de maladies, et nécessite que toutes les mesures soient prises pour l'éradiquer ou limiter sa progression :



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (mains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'évier, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

Nouveau à Charnècles : Infirmières libérales

Les infirmières libérales de Réaumont ont déménagé à Charnècles le 2 juin 2020.

L'adresse de leur cabinet est :
199 Route de Voiron

Les soins s'effectuent à domicile et au cabinet infirmier, avec ou sans rendez-vous.

Les permanences se tiennent les
mardi et vendredi
de 8h à 8h15 et de 1730 à 18h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Marie HUGONNARD
 - Nadège CORDARO
 - Dorothee DERAMMELAERE
- Infirmières DE,
au **07 69 400 400**



eid-rhonealpes.com

LADY

Fabricant de chaussures
pour femmes

MAGASIN D'USINE



www.chaussures-lady.fr

410 Le Grand Chemin - 38140 Charnècles

04 76 91 41 19



GARAGE de CHARNÈCLES

Tél : **04 76 91 00 04** - Fax 04 76 65 22 90

Email : garagedecharnecles@orange.fr

Spécialiste **MERCEDES** et **TOYOTA**
Vente et réparations mécanique, carrosserie, peinture

TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES • RELAIS HERTZ

DÉPANNAGE 20H/24

515, route de Voiron - 38140 CHARNÈCLES

SARL-IRENE

cosmétiques et parfums, bijoux, soins
liftants

CARMEN ET MICHEL

michel.berettio395@orange.fr

115 aux combes-louvat

Port: 0686868921/0673726444

Web : fredericm.com

Code AZ6928



SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE

2C CONTROLES

230 ROUTE DE VOIRON
38140 CHARNÈCLES

04 76 65 76 16

www.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

MAISON BROCHIER VALÉRIE
T R A I T E U R

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...



Vos réceptions :
Mon métier !

Valérie BROCHIER

121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE

04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr

ALLÉE • COUR • TERRASSE



www.daniel-moquet.com

Daniel Moquet
signe vos allées

ALLÉE CRÉATIVE

330 rte des Bruyères, 38140 CHARNÈCLES

04 76 05 47 76 - 06 33 78 72 98

Fabrication Française et pose depuis 1977

Bancheri - carrelage

150 rue des Granges - Beaucroissant

Tél. 06 67 29 27 98



BAR - TABAC
LES PLATANES

Ouvert 7/7

455, le Grand Chemin 38140 Charnècles

Tél. 09.67.23.57.00

E-mail : barlesplatanes@outlook.fr

Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Alexis MAURICE	né le 08 janvier à VOIRON
Noah BARBÉ	né le 18 février à LA TRONCHE
Liam ACHARD	né le 25 février à LA TRONCHE
Camille CASTELLAN	née le 10 mars à VOIRON
Lucas SCOLARI	né le 29 mars à VOIRON
Arthur GUTTIN	né le 11 mai à VOIRON
Léon GONIN	né le 23 mai à VOIRON

Ils nous ont quittés

Manuel LOPES	décédé le 15 mars
Madeleine DREVON	décédée le 31 mai

Votre mairie

Contacts

- **Accueil mairie** : 04.76.91.07.29 - accueil@ville-charnecles.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi , mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Lundi : 15h30 - 17h30

Jeudi : 15h30 - 18h45

(17h30 en période de vacances scolaires)

Vendredi : 13h30 - 16h

Bel été à tous !

Opération Tranquillité Vacances. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Toutes les informations ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>



Charnècles